

# MANDAT DE REPRÉSENTATION POUR DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

## Entre les soussignés :

La société ESC MOTORSPORT,  
LES PERAS DE CAIZERGUES, 34190 BRISSAC  
immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 902 377 647, au capital social de 1 000,00 €,  
représentée par M. BOISROUX Cédric, Gérant dûment habilité à cet effet,

Ci-après désignée par « Le Mandant » d'une part,

## Et

La société AURA SUN SAS,  
7 Rue Félix Daguerre 15000 AURILLAC,  
immatriculée au RCS de Aurillac sous le numéro 903 408 870, au capital social de 1 000,00 €,  
représentée par M. POPOVICI Dan, Directeur Général dûment habilité à cet effet,

ci-après désignée par « Le Mandataire » d'autre part,

Le mandant donne mandat au mandataire pour effectuer en son nom toutes les démarches nécessaires auprès de la DREAL dans le cadre du dépôt d'une demande d'examen au cas par cas pour la réalisation d'une installation photovoltaïque au sol.

Le mandataire est autorisé à :

- ✓ Préparer le dossier de demande d'examen au cas par cas
- ✓ Signer les documents nécessaires à son dépôt
- ✓ Suivre les échanges avec les services de la DREAL
- ✓ Fournir toutes pièces complémentaires

Ce mandat est valable à compter de sa signature jusqu'à la clôture de la procédure administrative afférente à ladite demande d'examen au cas par cas.

Fait à BRISSAC, le 13 /03/ 2026

**Signature du Mandant**

**Signature du mandataire**

**SAS AURA SUN**  
7 rue Félix Daguerre  
15000 AURILLAC - France  
Siret : 903 408 870 000 25

Mr POPOVICI Dan  
Directeur Général